

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 2 mars 2026

**Date de la
convocation**
24/2/2026
Date d'affichage
24/2/2026

**Nombre de
membres**
Afférents au Conseil
municipal : 23

En exercice : 22

Réf : CM 2026 – 17

Pour : 13
Contre : 1
Abstentions :

Publication
électronique ou
notification
du :

07 MARS 2026



Le deux mars de l'an deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 14 - Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY, Sylvia WARNER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 8 - Nathalie BAHILIL, Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Carine FRAISSE, Sandra ORLUC, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY

Absents donnant pouvoir :

Secrétaire de séance : Céline FOURQUAUX

OBJET: Budget communal 2026 : vote du budget primitif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte financier unique précédemment adopté,
Vu la délibération n°2026-14 relative au transfert de l'excédent du budget assainissement vers le budget de la commune, suite au transfert de la compétence assainissement au SIAPBE, pour affectation au résultat de la Ville en 2026

Considérant que suite à la dissolution du Budget annexe Assainissement, la Commune reprend au Budget primitif 2026 l'excédent de fonctionnement de l'assainissement au compte 002 et celui d'investissement de l'assainissement au compte 001. Les deux montants de résultats sont donc additionnés (résultat commune + assainissement) aux comptes 001 et 002 du BP de la Commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix,

DÉCIDE d'adopter le budget primitif 2026 « VILLE » comme suit :

Le vote s'effectue par chapitres.

Et d'intégrer au budget communal les résultats 2025 du budget assainissement dissout.

(voir tableau joint)

Fait à Bernes sur Oise, le 2/3/2026

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

La Secrétaire de séance

Olivier ANTY

Céline FOURQUAUX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Mairie de Bernes sur Oise
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026
annexe délibération 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE	MONTANT
Charges a caractere general-011	1 092 150.00
Charges de personnel et frais assimilés - 012	1 650 000.00
Atténuation de produits - 014	25 000.00
Virement à la section d'investissement -023	6 678.91
Dotations aux amortissements - 042	14 292.19
Charges de gestion courante - 65	661 350.20
Charges financières - 66	45 650.00
Charges exceptionnelles- 67	3 000.00
Dotations aux provisions et dépréciations - 68	0.00
TOTAL	3 498 121.30

RECETTES DE L'EXERCICE	MONTANT
Excédent de fonctionnement reporté 002	483 821.30
Atténuation de charges-013	64 000.00
ordre de trf entre sections-042 /	10 000.00
Produits des services-70	300 100.00
Impôts et taxes- 73	649 000.00
fiscalité Locale 731	1 316 600.00
Dotations, participations - 74	659 500.00
Autres produits de gestion courante-75	9 500.00
Produits financiers-76	100.00
Produits exceptionnels-77	3 000.00
Reprise sur amort, depreciation et provision - 78	2 500.00
TOTAL	3 498 121.30

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE	MONTANT
	RAR 2025
Crédits 2026	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 001	
ordre de trf entre sections - 040	10 000.00
Operations Patrimoniales 041	
Dotations et fons divers - 010	334 341.28
Remboursement d'emprunts-16	139 225.00
Immobilisations incorporelles- 20	65 050.66
Immobilisations corporelles-21	86 266.11
Immobilisation en cours-23	
TOTAL	151 316.77
TOTAL DEPENSES	965 557.83
	1 116 874.60

RECETTES DE L'EXERCICE	MONTANT
	RAR 2025
Crédits 2026	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 001	777 911.27
ordre de trf entre sections 040	14 292.19
Virement de la section de fonctionnement-021	6 678.91
Produits de cessions-024	-
Amortissement des immobilisations-040	
Dotations et fonds divers-10	80 000.00
Excédents de fonctionnement capitalisés- 1068	120 000.00
Subventions-13	114 992.23
Emprunts-16	
TOTAL	1 114 992.23
TOTAL RECETTES	1 001 882.37
	1 116 874.60



Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 095-219500584-20260302-2026_17_01-DE